

L'innovation sociale et l'entrepreneuriat : évolution et principales approches.

Social Innovation and Entrepreneurship: Evolution and Principal Approaches.

SAYARH Ilham

Doctorant

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Laboratoire : Etudes et Recherche en Management des Organisations et des Territoires

(ERMOT)

Ilham.sayarh@gmail.com

BENNIS Karim

Professeur d'enseignement supérieur

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Laboratoire : Etudes et Recherche en Management des Organisations et des Territoires

(ERMOT)

prof_bennis@hotmail.com

Date de soumission : 07/05/2020

Date d'acceptation : 28/06/2020

Pour citer cet article :

SAYARH I. & BENNIS K. (2020) « L'innovation sociale et l'entrepreneuriat : évolution et principales approches. » Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 3 : Numéro 3 » pp : 551 - 573

Résumé

L'expression de « l'innovation sociale » est entrée par la porte la l'innovation technologique à fin de corriger ses imperfections. C'est une solution efficace à des besoins sociaux délaissé par les pouvoirs publics. Cet article cherche à mettre la lumière sur ce concept qui peut être considéré comme un levier pour promouvoir le développement économique et sociale durable, par un bref aperçu théorique.

Mots clés :

Innovation sociale ; innovation technologique ; pouvoirs publics ; développement ; entrepreneuriat social.

Abstract:

The expression "social innovation" has entered through the door of technological innovation in order to correct its imperfections. It is an effective solution to social needs neglected by public authorities. This article seeks to shed light on this concept, which can be considered as a lever to promote sustainable economic and social development, through a brief theoretical overview.

Keywords:

Social innovation; technological innovation; government; development; social entrepreneurship

Introduction

Depuis fort longtemps, le concept d'innovation était lié à la nouvelle technologie. Selon **Durance (2011)**, l'innovation est un principe qui appartenait à l'origine au monde des affaires. Les sociétés modernes utilisaient l'innovation technologique comme un moyen de développement de leur croissance économique.

Cependant, ce progrès technologique a créé un déséquilibre surtout au niveau social, car le progrès économique ne signifie pas un progrès social en parallèle (**Richez-Battesti et al., 2012**). Donc le recours au progrès technologique dans les situations de crises trouve ses limites. Dans ce contexte, l'innovation sociale s'est présentée en tant que solution prometteuse pour faire face aux problèmes économiques et sociaux (ex : pauvreté, chômage, santé, etc.).

D'après **Harrisson et Vézina (2006)**, toutes nouvelles pratiques, procédures, règles, approches ou institutions est une innovation sociale. Cette dernière a pour objectif le bien être des individus et/ou des collectivités, améliorer la croissance économique et sociale et combler les manques des interventions des pouvoirs publics. En effet, il s'agit d'une solution inédite et efficace pour l'accomplissement des missions sociales. La valeur sociale créée revient à l'individu et à la société en générale. La concrétisation de cet objectif doit se faire par la coopération entre une diversité d'acteurs. D'après **Paul Leduc Browne (2016)**, l'innovation sociale est une pratique centrée sur les problèmes, orientée par le contexte social et menée en partenariat avec des acteurs de la société.

De nombreux travaux de recherches tentent de conceptualiser la notion d'innovation sociale selon différents champs de recherches. Le but de cet article est de mettre la lumière sur ce nouveau concept. A cet effet, la problématique de cet article est :

Dans quelle mesure l'innovation sociale constitue une nouvelle vision du développement ?

Pour essayer de répondre à cette problématique, notre article suivra le cheminement suivant :

Dans un premier temps, on va tenter d'analyser en bref l'émergence et l'affirmation du concept de l'innovation sociale. Dans second temps, on présentera une réflexion sur les différents champs de recherche et leurs caractéristiques, avant de conclure avec une

discussion sur les principales approches de l'innovation sociale, notamment, organisationnelle, entrepreneuriale et institutionnelle.

1. Aller de l'innovation technologique à l'innovation sociale :

Les crises économiques de ces dernières décennies accroissent l'attention accordée à toutes les formes d'innovation jugée comme un processus de changement. Conformément au **Conseil des Sciences de techniques du Québec (2000)**, l'innovation est un changement qui répond à un manque à couvrir en faisant intervenir un ensemble d'acteur.

1.1 Emergence et évolution :

Le terme « innovation » est entré par la porte de la technologie dans une logique marchande. L'innovation est un principe qui au départ appartenait au monde des affaires (**Durance, 2011**). **l'OCDE (1997)** dans son manuel d'Oslo, définit deux types d'innovation technologique (**Richez-Battesti et al., 2012**) :

- Innovation technologique de produit : Elle commercialise un produit performant dans le but d'offrir aux consommateurs des services nouveaux ou améliorés ;
- Innovation technologique de procédé : c'est l'adoption de méthode de production ou de distribution nouvelles ou améliorées.

Les pays développés se servaient de l'innovation technologique pour améliorer leur politique. Sauf que, par la suite, ce progrès technique est arrivé à ses limites. Il a créé un déséquilibre surtout au niveau social (ex : chômage, pollution, inégalité sociale, etc.). Selon **Durance (2011)** l'évolution continue du progrès technologique a été en partie rompue.

La **Commission Européenne** a indiqué dans son livre vert, que l'innovation ne doit pas être seulement un instrument économique ou un progrès technique mais plutôt un phénomène social. La **Commission Européenne** met en évidence la dimension « sociale » dans la mise en forme technologique (**Louis Dandurand, 2005**). Et depuis, les travaux de recherches sur l'innovation ont commencé à faire la liaison entre les besoins du marchés (logique économique) et les besoins sociétale (logique sociale).

A la fin des années quatre-vingt-dix, le concept d'innovation sociale prend place. Le recours à l'innovation sociale était une obligation sin qua non pour corriger les imperfections de l'innovation technologique. L'innovation sociale est un instrument qui va relancer les

processus d'innovation tout en corrigeant les défaillances de l'innovation technologique **(Richez-Battesti et al., 2012)**. Les chercheurs Québécois étaient les premiers à avoir donné une définition à l'innovation sociale. Elle y définit comme tout nouvel produit destiné à faire évoluer une situation ou à traiter un problème social, ou toute nouvelle approche, méthode ou implication, qui a été adopté au sein des organisations, institutions et des communautés **(Bouchard et al., (1999) ; Louis Dandurand, (2005))**.

Tableau 1 : innovation technologique et innovation sociale : continuités et ruptures.

Étapes	Continuités	Ruptures	
		Innovation technologique	Innovation sociale
Emergence	<ul style="list-style-type: none"> - Résolution de problème - Ressources relatives à la recherche scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression du marché - Recherche d'avantage issue des sciences naturelles et du génie 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression sociale et politique - Recherche d'avantage issue des sciences humaines et sociale
Processus	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention d'une pluralité d'acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus descendant 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus ascendant
Résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Articulations possibles entre éléments matériels et immatériels 	<ul style="list-style-type: none"> - D'avantage matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - D'avantage immatériel



<p>Diffusion</p>	<p>- La diffusion comme élément principal de la définition</p>	<p>- Diffusion à travers la commercialisation ; le marché est une mesure d'évaluation de la diffusion</p>	<p>- Traduction par les acteurs ; recours à une économie plurielle composée des mécanismes d'échanges, de redistribution et de réciprocité.</p>
------------------	--	---	---

Source : Emmanuelle Besançon ; Chochoy ,N, (2013), « l'élargissement du concept d'innovation », l'innovation sociale en pratique solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'institut Jean Baptiste Godin, Janvier 2013

D'après le tableau, on constate que l'innovation technique procure une nouveauté technique tangible via un processus descendant et qui passe par le marché, tandis que l'innovation sociale, suit un processus ascendant pour répondre à des problèmes sociaux centrés sur l'individu. Elles se distinguent aussi dans leur milieu d'origine, la première découle des recherches industrielles et académiques (santé, ingénierie, etc.) et la deuxième est souvent produite par des initiatives citoyennes.

La diffusion de l'innovation sociale se fait par l'interaction d'un ensemble d'acteur dans une perspective participative. **Dees (1998)** précise que l'innovation sociale est destinée aux communautés et aux parties prenantes spécifiques auxquelles elle doit être reliée, à partir d'un processus continu d'adaptation et d'apprentissage. Pour **Bouchard (2006)** l'innovation sociale permet l'apparition de nouvelles normes institutionnelles grâce aux échanges entre les individus, les collectivités et entre les organisations.

En conséquence, l'innovation technologique et l'innovation sociale peuvent être complémentaires. D'après **Louis Dandurand (2005)** « on ne peut plus sous-estimer le poids des impératifs de nature sociale, psychosociale, organisationnelle, économique, politique, etc., dans la mise en forme des innovations technologiques. Or, l'appréhension et la prise en

compte des variables d'implantation et d'adéquation, et surtout leur agencement original, peuvent être en soi une innovation « non technologique »

1.2 La dimension « social » de l'innovation :

Le sens de la dimension « social » peut avoir différentes formes d'après **(Richez-Battesti et al., 2012)**. D'un côté elle peut être employée pour d'écrire une situation de pauvreté dans laquelle les gens ne bénéficient pas de leur droit d'accéder aux biens et services, ou victime d'une redistribution publique inefficace. Dans ce cas, l'innovation est sociale car elle vise un public bien précis et elle repose sur la motivation des entrepreneurs à accomplir une mission sociale. D'un autre côté, la mesure « sociale » peut signifier les besoins environnementaux, c'est-à-dire répondre aux problèmes de société en général (chômage, santé, changement climatique, etc.), il s'agit ici de la transformation de la société.

2. Conceptualisation de l'innovation sociale :

L'innovation sociale est une nouvelle solution à un problème social qui peut s'émerger dans n'importe quel secteur de la société. Elle vise un changement durable, via le développement des conditions de vie des individus et/ou des collectivités. Selon **Julie Cloutier (2003, Crises)**¹, l'innovation sociale prend plusieurs formes, soit d'ordre procédural, d'ordre organisationnel ou d'ordre institutionnel. Elle peut même être tangible sous forme d'une technologie ou de produit. De plus l'innovation sociale peut être définie par son processus.

En se basant sur les recherches de Crises établies par **Julie Cloutier (2003)**, on va essayer de conceptualiser l'innovation sociale selon trois niveaux différents à savoir : l'individu, le territoire et l'entreprise.

2.1 « Innovation sociale » un concept en émergence :

L'innovation sociale est considérée comme un outil d'accompagnement capable d'améliorer la façon de vivre des individus jusqu'à ce qu'ils reprennent le pouvoir sur le déroulement de leur propre vie (**Julie Cloutier, 2003, Crises**).

¹ *Crises : centre de recherche sur les innovations sociales. C'est un centre interuniversitaire Canadien qui s'intéresse principalement à la thématique « des innovations et des transformations sociales ».*

Ce tableau ci dessous résume les principales définitions de l'innovation sociale centrées sur l'individu, le territoire et l'entreprise. Ces définitions se réunissent sur la même mission le bien être des individus à travers l'identification du besoin, la collaboration des intervenants et la création d'un changement social durable.

Tableau 2: tableau des diverses définitions de l'innovation sociale :

Auteurs	Définitions
	Définitions basées sur l'individu
Taylor (1970)	<ul style="list-style-type: none"> - Premier chercheur à avoir utilisé la notion « Innovation sociale » - L'innovation sociale fait référence à de nouvelles façons de faire les choses afin de répondre aux besoins sociaux, tels que la pauvreté et la délinquance.
Chombart de Lauwe (1976, In Fontan, 1998)	<ul style="list-style-type: none"> - Une action qui vise la création de nouveaux modes de décisions et de nouvelles structures sociales. Cette action est ancrée dans la dimension individualisée, puis collectivisée face à une situation jugée insatisfaisante ou inacceptable.
Fontan (1998)	<ul style="list-style-type: none"> - Une initiative d'individus et de groupes qui recherchent un idéal social pour eux-mêmes en assumant la direction et les principales responsabilités. L'innovation sociale se caractérise par son objectif, la nature innovante des solutions apportées et son processus.
Potters (1998)	<ul style="list-style-type: none"> - Les innovations sociales réalisées ont deux caractéristiques en communs : <ul style="list-style-type: none"> • Le processus d'innovation social qui se caractérise par la participation et l'initiative des citoyens • Les conséquences des innovations sociales qui doivent contenir l'intégration sociale au niveau des collectivités.
Parravano et Bretesche (In Lallemand, 2001)	<ul style="list-style-type: none"> - une pratique qui apporte un nouveau questionnement, une nouvelle réponse ou une nouvelle façon de traiter un besoin social existant ou émergent.
Lallemand (2001)	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation sociale est toute pratique qui incite la participation

	des populations marginalisées aux systèmes sociaux. Ces pratiques sont fondées sur l'empowerment.
Reverzy (1981)	- Structures intermédiaires favorisant la réintégration sociales de certains groupes en situation d'exclusion, notamment les malades mentaux, les personnes socialement défavorisées et les toxicomanes.
Gray et Braddy (1988)	- Les innovations sociales concourent à un réel changement social.
Bouchard et al (1999)	- « Toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés est une innovation sociale. »
	Définitions basées sur le territoire et la consommation
Gueron (1984)	- Créer de nouvelles institutions et la modification du rôle des institutions déjà en place est une innovation sociale, ce qui peut entraîner à leur « désécialisation »
Conger (1984)	- L'innovation sociale fait appel à la législation et aux institutions qui changent les relations sociales.
King (1984)	- l'innovation sociale est un élément fondamental du processus développement car elle influence la répartition des richesses et des revenus et, l'équilibre du pouvoir publique à long terme.
Dedijer (1984)	- l'innovation sociale vise à créer un changement en faisant référence aux composantes culturelles d'un pays, notamment, ses connaissances, son système de production et sa structure économique.
Gabor (1970)	- les innovations sociales tendent à instaurer un nouvel équilibre. Elles se manifestent notamment sous la forme d'innovations techniques telles que les trains électriques, ou d'une législation, afin de lutter contre la pollution, les inégalités économiques, la criminalité et la violence.
Henderson (1993)	- l'innovation sociale consiste à dépasser les objectifs purement

	<p>économiques et à adopter de nouvelles valeurs sociales. Il ne s'agit pas seulement de corriger les problèmes sociaux actuels, mais également la prévention pour la survie de l'espèce humaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les innovations sociales sont les résultats des pressions exercées par les mouvements de citoyens sur les gouvernements.
Sabel (1996)	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenariats locaux sont des innovations sociales vu qu'ils trouvent des solutions originales aux problèmes économiques et sociaux grâce à leurs modes d'organisation et de leurs structures.
Gershuny (1983)	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation sociale consiste à modifier les habitudes de consommation d'une société afin d'assurer son bien-être.
	Définitions basées sur l'entreprise
Debresson (1993)	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation sociale désigne l'organisation sociale de la production au sein d'un système où l'organisation sociale et le système technique sont harmonisés de manière optimale.
Gordon (1989)	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation technologique est le résultat d'un processus de production sociale, ce qui rend l'innovation sociale sa condition primordiale pour sa mise en œuvre.
Dadoy (1998)	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation sociale réorganise l'administration du personnel, notamment par le renforcement de la coopération interne au système de travail pour une meilleure efficacité du système de production.
Warnotte (1985)	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation sociale est conçue pour promouvoir le bien-être des employés afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'entreprise, en renforçant le lien entre la direction et les travailleurs.
Brooks (1982)	<ul style="list-style-type: none"> - L'innovation sociale réside dans de nouvelles formes d'organisation du travail destinées à favoriser la qualité de la vie professionnelle des salariés et la productivité

Source : les recherches de Crises, Julie Cloutier, 2003.

Le tableau 2, présente quelques définitions et descriptions de l'innovation sociale selon trois niveaux, notamment, l'individu, le territoire et l'entreprise (**Crises & Julie Cloutier, 2003**). Ces définitions ne couvrent pas tous les aspects de l'innovation sociale.

En ce qui concerne l'individu, les chercheurs ont considéré l'innovation sociale comme une nouvelle clé capable d'améliorer la qualité de vie des individus via le développement de leur apprentissage notamment, connaissances et compétences, et la coopération des parties prenantes. Cette conception se distingue de l'innovation sociale centrée sur le territoire par les types de changements qu'elle vise. L'innovation sociale centrée sur le territoire impacte les plans économiques, politiques et sociaux. Elle se manifeste dans les nouvelles institutions, législations, structure économiques, etc. Ces conséquences sociales positives affectent la qualité de vie. Dans ces deux premières conceptions, l'innovation sociale suit un processus d'apprentissage. D'autre part, l'innovation sociale dans les entreprises concerne le développement du bien-être des salariés et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

La notion d'innovation sociale signifie une nouvelle solution aux problèmes d'ordre économique et social. Elle dépend de la coopération d'un ensemble d'acteurs qui ont pour objectif la création d'un changement social durable. Selon **Bouchard et ses collègues (1999)**, l'innovation sociale est « toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés ». Cette définition est la mieux adaptée à notre recherche, elle envisage le mieux être des individus et des collectivités que ce soit par l'action ou par un produit tangible.

2.2 Caractéristiques de l'innovation sociale :

L'innovation sociale à un caractère novateur notamment, nouvelle solution, nouvelle façon de faire les choses, nouvelles pratiques, etc. (**Julie Cloutier, 2003**). Elle se distingue par son objectif qui est la création d'un changement sociale positive. Selon **Chambon et ses collègues (1982)**, l'innovation sociale est une réponse hors normes, elle prend en considération le contexte problème/ milieu qui peut prendre également la forme de produits tangibles (**Bouchard et al., 1999**).

Pour certains auteurs (**Taylor, 1970 ; Lallemand, 2001 ; Chambon et al., 1982, etc.**), l'innovation sociale a pour nature la résolution de problème d'ordre social. Pour d'autre (**Bouchard, 1999 ; Fontan, 1998 ; etc.**), il ne s'agit pas seulement de répondre à des besoins sociaux mais aussi à répondre à une aspiration (**Julie Cloutier, 2003**). Cinq critères ont été identifiés par le comité de pilotage du Forum sur les innovations sociales², afin de déterminer les innovations sociales (**Julie Cloutier, 2003**) :

1. Innovant, expérimental dans un milieu donné ;
2. prise de risque et état d'esprit des personnes impliquées dans le projet ;
3. L'influence des politiques sociales sur le plan national et local ;
4. La qualité du partenariat entre les acteurs habituels et les nouveaux acteurs
5. Participation des bénéficiaires, des volontaires et des habitants du territoire concerné au projet.

L'innovation sociale vise tout d'abord la création du changement au niveau individuel. Elle permet aux individus de se retrouver et de reconquérir leur autonomie par le développement de leurs connaissances (savoir, savoir faire et savoir être) et la valorisation de leur potentiel. Cette nouvelle façon de voir le monde, peut les encourager à résoudre leurs problèmes et leurs donner le pouvoir de restructurer leur propre vie (**Julie Cloutier, 2003**).

L'innovation sociale suit donc un processus d'apprentissage, elle doit procurer des résultats meilleurs que les pratiques traditionnelles (**Chambon et al., 1998**), à condition que les différentes parties prenantes coopèrent. **Taylor (1970)**, avance cinq conditions de réussite de l'innovation sociale (**Julie Cloutier, 2003**) :

1. « L'engagement des acteurs concernés ;
2. La cooptation ;
3. Relation égalitaire ;
4. Recherche créatrice ;
5. Le leadership idéologique ».

Par la suite, en suivant toujours la même logique d'analyse qui vise à améliorer le mieux être des individus et/ou des collectivités, l'innovation sociale se présente aussi comme un moyen de résoudre les problèmes économiques et sociaux d'un territoire bien déterminé via les

² *Le Forum sur les innovations sociales est une initiative de l'Association nationale des assistantes de service social (ANAS). (Julie Cloutier, 2003)*

nouvelles institutions, législations, technologies, produits, etc. **King (1984)**, met en avance quatre catégories d'innovations sociales importantes au développement économique et social (**Julie Cloutier, 2003**) :

1. Innovations sociales relatives à la réglementation et à la réalisation de buts économiques (par exemple, l'amélioration du système éducatif) ;
2. les innovations sociales visant à protéger l'environnement et à assurer la durabilité des ressources naturelles (par exemple, développement durable) ;
3. Les innovations sociales dans la sphère politique (ex : décentralisation, communication et coopération avec différents groupes) ;
4. Les innovations sociales au niveau supra - national tel que les nouvelles formes de coopération internationale

Selon **Henderson (1993)**, l'innovation sociale vise également à prévenir les problèmes sociaux.

3. Innovation sociale : principales approches

Le thème de l'innovation sociale n'est encore stable. Elle a été développée par différents chercheurs selon leurs champs disciplinaires et leurs références. Dans cette partie, nous allons aborder l'approche organisationnelle, entrepreneuriale et institutionnelle de l'innovation sociale.

3.1 L'innovation sociale et la politique publique : une approche organisationnelle.

L'économie mondiale rencontre de nombreuses crises financières et économiques, cependant, l'innovation sociale semble être un moyen incontournable pour améliorer la croissance économique et sociale.

Face aux défis sociaux et environnementaux, l'innovation sociale se manifeste comme un instrument de rénovation des organisations et des politiques publiques. Quelques organisations internationales ont rapidement adopté ce concept en vue de réformer leur politique publique et particulièrement la politique sociale. La Sociale innovation Europe (SIE) a été mise en œuvre en 2011. C'est une action qui a pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat social et promouvoir les pratiques en matière de l'innovation sociale (**Richez-Battesti et al., 2012**).

Cette approche cherche à rendre les organisations publiques en particulier plus performantes et redoutables. Les enjeux autour de celle-ci sont multiples à savoir : résister aux réductions budgétaires, tirer les leçons de l'expérience du secteur privé, répondre à la demande et aux besoins des utilisateurs, le tout dans une optique de compétitivité et d'attractivité des territoires (**Besançon & Guyon, 2013**).

Conformément aux règles de la Nouvelle Gestion Publique, l'innovation sociale contribue au renouvellement des formes d'action publique pour compléter, les missions d'un Etat qui est de moins en moins directement producteur de services (**Richez-Battesti et al., 2012**).

Les organisations publiques trouvent en l'innovation sociale un moyen efficace pour compléter les manquements de leurs politiques sociales. Il peut y avoir même un désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales. Les interventions de l'Etat sont mises en question.

Cependant, quelques grandes instances internationales et supranationales (OCDE, la commission européenne, etc.) ont apporté les expériences réalisées sur les terrains en vue de les identifier et les diffuser autant que « bonne pratique ». C'est le passage de l'expérimentation sociale à l'innovation sociale (**Richez-Battesti et al., 2012**).

L'État réduit de plus en plus ces interventions et a recours à de nombreuses possibilités de partenariats entre le secteur public et le secteur privé avec des entrepreneurs sociaux pour combler certaines lacunes et rationaliser les services sociaux par des activités marchandes capables de dégager des gains de productivité.

3.2 L'innovation sociale et l'entrepreneuriat social : une approche entrepreneuriale.

L'innovation sociale, sera analysée selon une vision entrepreneuriale. Certains chercheurs énoncent que l'innovation sociale repose sur l'entrepreneur social. Suivant la définition Schumpétérienne de l'entrepreneur, un entrepreneur social est un acteur innovant. Cette vision peut être considérée comme une nouvelle forme d'intervention publique.

Le concept de l'entrepreneur social est apparu pour la première fois dans les années 90, au sein des grandes écoles de gestion aux États-Unis, et parallèlement en Europe à travers les travaux réalisés d'EMES (émergence des entreprises sociales). A partir de ces deux courants, l'innovation sociale s'est développée d'une manière différente.

3.2.1 L'approche entrepreneuriale aux Etats-Unis :

La Harvard Business school créa la Social Enterprise Initiative en 1993, puis elle a été suivie par d'autres chercheurs dans le milieu universitaire (Colombia, Yale). Pour **Seghers et German, (2007)**, le concept d'innovation sociale a fait son apparition dans les milieux d'affaire et les écoles de commerces.

Dans l'approche américaine, la notion d'entrepreneuriat social a été diversifié entre deux courants de pensées, il s'agit de l'innovation sociale et des recettes marchandes (**Defourny, Nyssens, 2010 ; Dees Anderson, 2006**).

- **l'école de l'innovation sociale :**

l'école d'innovation sociale s'intéresse particulièrement aux caractéristiques de l'entrepreneur social (son profil, son dynamisme, sa créativité, son leadership, et son intérêt à la mission sociale) (**Richez-Battesti et al., 2012**).

Aschoka est l'une des organisations qui supporte cette conception d'innovation sociale. Créée en 1980, cette fondation définit l'entrepreneur social comme une personne motivé par sa mission sociale à accomplir, et qui possède des qualités entrepreneuriales nécessaire pour les consacrer à la résolution d'un problème social et ou environnemental (**Besançon et Guyon, 2013**). Ashoka insiste sur la professionnalisation des entrepreneurs sociaux (**Richez-Battesti et al, 2012**).

L'entrepreneur social est un acteur de changement. Il saisit les opportunités afin de créer de la valeur sociale, qu'on ne peut pas mesurer en termes de coûts sur le marché. Conformément à **Sophie Boutillier (2010)**, l'entrepreneur social se démarque par des fonctions d'intelligence informationnelle pour identifier les nouvelles opportunités d'investissement et d'innovation qui concourent au changement.

L'attention ici est mise sur l'individu et sur sa manière à répondre aux besoins et aux problèmes sociaux. Avec tout cela, la dimension sociale de l'innovation reste floue malgré les efforts mises en évidence en matière des caractéristiques individuelles de l'entrepreneur social et ses motivations (**Besançon et Guyon, 2013**).

- **L'école des recettes marchandes :**

Au fond de l'école des recettes marchandes, la dimension économique accompagne la dimension sociale en vue de produire une valeur sociale, l'élément qui ne se trouve pas dans l'école de l'innovation sociale.

L'initialisation de la notion d'entreprise sociale, s'utilisait pour présenter les organisations non lucrative « NPO » qui met en avance des activités économiques rentables pour financer ces objectifs sociales. Cependant, ce concept a été modifié, on appelle aujourd'hui par entreprise sociale, toute organisation lucrative ou non, possédant une activité commerciale pour soutenir son projet sociale (**Richez-Battesti et al., 2012**).

On parle ici de la « Social Business » de **Mohamed Yunus**. Ce dernier explique que Social Business est une entreprise qui ne distribue pas les dividendes et qui doit simultanément atteindre son objectif social et couvrir l'ensemble de ses charges. La Social Business se distingue des autres organisations charitables par son autonomie financière. Elle n'attend pas obligatoirement les dons et les subventions pour développer son activité. Cette détermination de la Social Business a été élargie, dorénavant les Sociales Business peuvent répartir les gains d'une manière limitée. L'innovation sociale est donc la conséquence d'un effort collectif.

Selon (**Besançon & Guyon, 2013**), cette approche est composée des éléments suivant :

- L'entrepreneur social est un entrepreneur classique qui a pour but de répondre à des problèmes sociaux.
- La nature relative des organisations à but non lucratif. Sinon, l'entreprise utilise les bénéfices de ses activités commerciales pour soutenir d'autres projets sociaux. Cette entreprise hybride utilise les mêmes outils qu'une entreprise à but lucratif.
- - Un regard philanthropique, avec l'aide aux autres comme motif d'action.

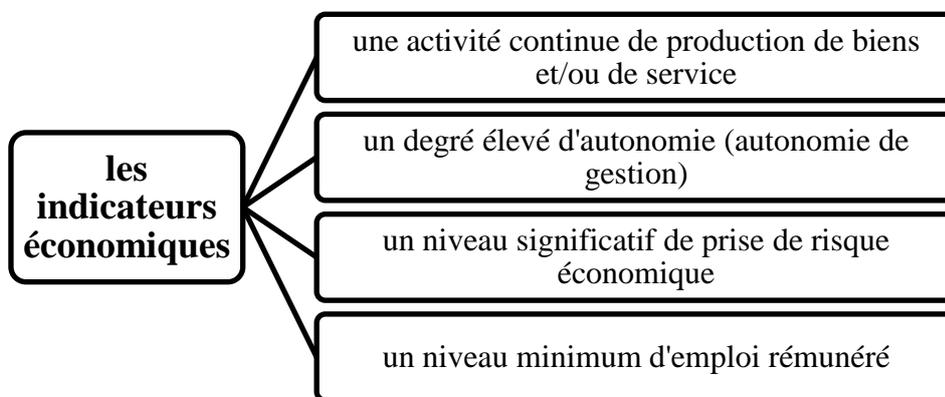
Ainsi, l'école de l'innovation sociale et l'école des recettes marchandes, suivent une approche entrepreneuriale pour répondre aux problèmes sociaux. Sauf que, la première met l'accent sur l'innovation et les caractéristiques de l'entrepreneur qui la produit et l'autre prend la voie des activités marchandes.

3.2.2 L'approche entrepreneuriale en Europe :

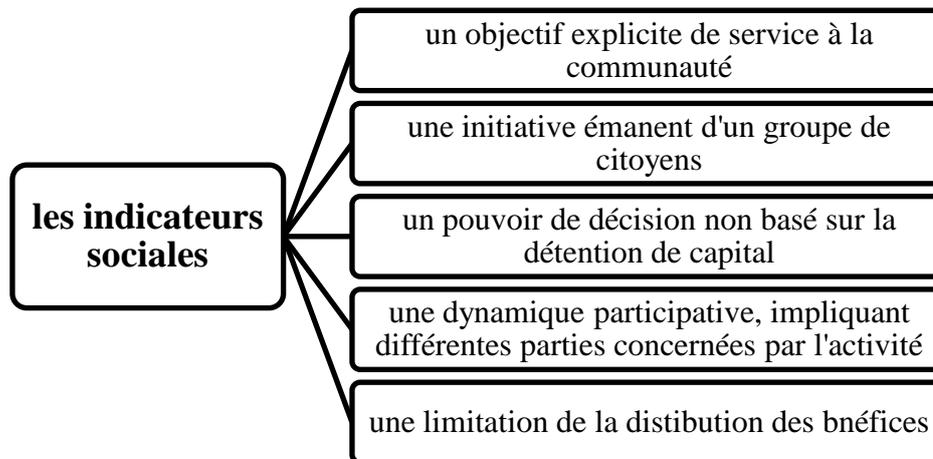
L'émergence du concept d'innovation sociale en Europe était en 1991, lorsque l'Italie a adopté pour la première fois une loi spécifique pour les coopératives sociale (**Defourny, 2004**). Suivis par la suite par les travaux du réseau EMES.

Les chercheurs d'EMES, tentent de trouver un idéal type d'entreprise sociale via des les indicateurs économiques et sociales suivants (**Defourny, 2004**) :

- Les indicateurs liés à la dimension économique s'articulent comme suit :



- Les indicateurs liés à la dimension sociale se présentent comme suit :



L'entreprise sociale en Europe, s'intéresse d'avantage aux principes démocratiques est à la façon dont la mission sociale a été mise en œuvre. Ajoutant à cela, le critère de la redistribution limitée de profit avec la volonté de ne pas adopter un comportement de maximisation des profits (**Defourny, 2004**).

L'entreprise sociale selon cette approche a une double dimension, une collective et l'autre démocratique, par contre l'entreprise sociale anglo-saxonne s'intéresse particulièrement à l'individu. L'innovation sociale dans la recherche européenne peut être explicite, elle se concrétise par la nouveauté (nouvelles organisations, nouvel esprit d'entreprise) résultant d'une approche collective et ascendante, issue d'une volonté de répondre à la demande d'une communauté (**Besançon & Guyon, 2013**).

3.3 L'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire : une approche institutionnel.

L'innovation sociale dans cette conception repose sur deux principaux points, notamment le processus collectif et la transformation sociale pour la résolution des problèmes sociaux. En 1986, les chercheurs québécois du CRISES (Centre de Recherche sur les Innovations Sociales) ont mis la lumière sur cette approche. Par la suite elle a été développée dans les travaux de recherches de l'IFRESI (Institut Fédérale de recherche sur les économies et les sociétés Industrielles) en France. Ces recherches sont liées à l'économie sociale et solidaire.

Les innovations sociales durables (**Bouchard, 2006**) résultent des fondements et des normes de l'économie sociale et solidaire, notamment, la démocratie économique, une capacité de gain limitée, une gouvernance multipartite à large assise et des approches fondées sur la

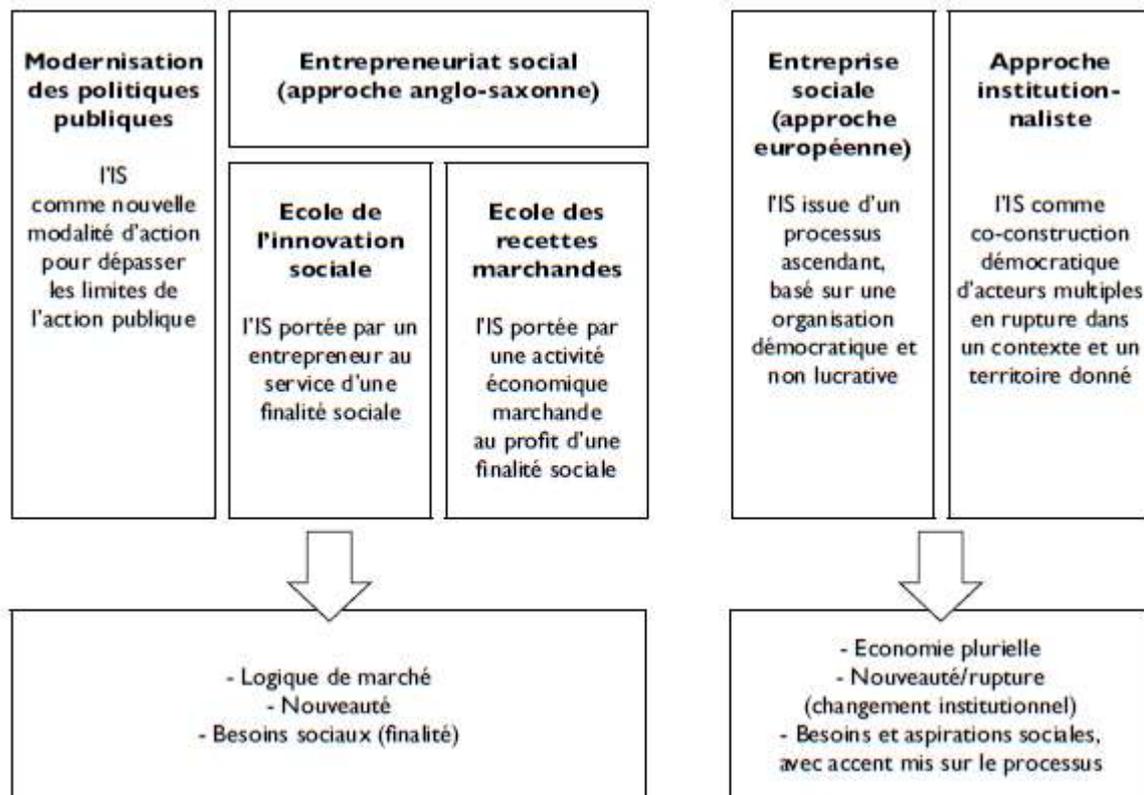
performance (**Richez-Battesti et al., 2012**). Elles dépassent le seul niveau organisationnel pour intégrer le cadre institutionnel et suggérer ainsi une autre solution au système économique actuel (**Richez-Battesti et al., 2012**).

En conséquence, l'économie sociale et solidaire est un moteur de l'innovation social (**Bouchard, 2007**), dans le sens où l'économie sociale détecte les problèmes sociaux non satisfaits par l'Etat ou par le marché, pour les traiter à partir des ressources marchandes ou non marchandes.

Dans cette perspective, (**Bouchard, 1999**), définit l'innovation sociale comme « toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou résoudre un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés ». Une autre définition retenue par le CRISES est donnée dans **Bouchard (2011)**, il s'agit d'une activité lancée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, satisfaire un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de changer les relations sociales (**Besançon & Guyon, 2013**). Ces deux définitions se complètent, la première met l'accent sur le résultat (la nouveauté), la résolution d'un problème social et sa diffusion que se soit institutionnel, organisationnel ou communautaire. Et la deuxième, met en évidence la mesure de la transformation sociale. Cette dernière désigne une mutation marquant la discontinuité contrairement au concept européen qui met en avant le « changement sociale », celui là se produit dans la continuité comme la croissance de l'école Européenne. La transformation sociale vise un changement durable, influant toute la société.

Les approches de l'innovation sociale citée ci-dessus, se diffèrent d'une école à une autre selon les différents champs disciplinaires. Devant le désengagement de l'Etat, l'innovation sociale est la capacité du secteur privé et la société civile de produire la valeur sociale et le mieux être des individus et des collectivités. Elle peut être considérée comme une réforme du secteur public. Pour l'approche anglo-saxonne, l'innovation sociale est une nouvelle solution aux problèmes sociaux portée par des entrepreneurs sociaux. Par contre, l'entreprise sociale Européenne, l'innovation sociale repose sur la nouveauté et le changement social issu d'une démarche collective. Finalement, l'approche institutionnelle définit l'innovation sociale, autant qu'une nouvelle approche, pratique, intervention ou produit pour améliorer une situation sociale défavorable et ayant trouvé preneur.

Figure 1 : les principales approches de l'innovation sociale



Source : Emmanuelle Besançon ; Thibault Guyon, (2013), les principales approches de l'innovation sociale.

Conclusion

Dans ces deux dernières décennies, l'innovation sociale est devenue un sujet récurrent qui intéresse les praticiens et les travaux universitaires à travers le monde.

L'innovation sociale peut être considérée comme une réponse à un besoin social, que ce soit de base ou prioritaire, à savoir, la santé, l'éducation, la démocratie, l'environnement, etc. Ou bien, elle peut être considérée également comme une aspiration sociale, c'est

Elle se distingue par son caractère novateur. Elle n'a pas une forme spécifique pour l'identifier, elle peut être organisationnelle, procédurale, institutionnelle ou même tangible. Son objectif est de répondre aux besoins non satisfaits ou mal satisfaits.

La présentation des principales approches de l'innovation sociale, nous a permis de mettre en évidence l'importance de ce concept pour la création d'un changement social durable et d'un développement économique équitable à travers la coopération entre une diversité d'acteurs.

Bibliographie

- Allemand et Boutillier - 2010 - L'économie sociale et solidaire, une définition pl.pdf, n.d.
- Allemand, S., Boutillier, S., 2010. L'économie sociale et solidaire, une définition pluridimensionnelle pour une innovation sociale. *Marché et organisations* 11, 9.
<https://doi.org/10.3917/maorg.011.0009>
- Besançon, E., Chochoy, N., 2015. Les marqueurs d'innovation sociale : une approche institutionnaliste. *Revue internationale de l'économie sociale* 80.
<https://doi.org/10.7202/1030162ar>
- Besançon, E., Guyon, T., 2013. Chapitre II. Les principales approches de l'innovation sociale, in: *L'innovation sociale*. L'Harmattan, p. 29.
<https://doi.org/10.3917/har.besan.2013.01.0029>
- Besançon et Chochoy - 2015 - Les marqueurs d'innovation sociale une approche .pdf, n.d.
- Bouchard - 2012 - Social innovation, an analytical grid for understa.pdf, n.d.
- Bouchard et al. - 2006 - L'innovation sociale en économie sociale.pdf, n.d.
- Bouchard et al. - 2010 - Le logement communautaire au Québec apports et l.pdf, n.d.
- Bouchard, M.J., 2012. Social innovation, an analytical grid for understanding the social economy: the example of the Québec housing sector. *Serv Bus* 6, 47–59.
<https://doi.org/10.1007/s11628-011-0123-9>
- Bouchard, M.J., Frohn, W., Morin, R., 2010. Le logement communautaire au Québec : apports et limites d'une innovation sociale. *LSP* 93–103.
<https://doi.org/10.7202/044152ar>
- Bouchard, M.J., Université du Québec à Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, 2006. *L'innovation sociale en économie sociale*. Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université de Montréal, Montréal, Que.
- Browne, P.L., 2016. La montée de l'innovation sociale. *Quaderni* 55–66.
<https://doi.org/10.4000/quaderni.980>
- Cloutier, J., CRISES, 2003. *Qu'est-ce que l'innovation sociale?* CRISES, Montréal.
- Dandurand, L., 2005. Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative. *Revue française d'administration publique* 115, 377.
<https://doi.org/10.3917/rfap.115.0377>
- Dees - 2018 - The Meaning of Social Entrepreneurship 1 , 2.pdf, n.d.
- Dees, J.G., 2018. The Meaning of Social Entrepreneurship 1 , 2, in: Hamschmidt, J., Pirson,

- M. (Eds.), *Case Studies in Social Entrepreneurship and Sustainability*. Routledge, pp. 22–30. <https://doi.org/10.4324/97811351278560-5>
- Defourny - 2004 - L'émergence du concept d'entreprise sociale.pdf, n.d.
- Defourny, J., 2004. L'émergence du concept d'entreprise sociale. *Reflète et perspectives de la vie économique XLIII*, 9. <https://doi.org/10.3917/rpve.433.0009>
- Defourny, J., Nyssens, M., n.d. 3. Social innovation, social economy and social 13.
- Durance, P., 2011. L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement 74.
- Gray, D.O., Braddy, B.A., 1988. Experimental social innovation and client-centered job-seeking programs. *American Journal of Community Psychology* 16, 325–343. <https://doi.org/10.1007/BF00919374>
- Gray et Braddy - 1988 - Experimental social innovation and client-centered.pdf, n.d.
- Harrison, D., Vezina, M., 2006. L'INNOVATION SOCIALE: UNE Introduction. *Annals of Public and Cooperative Economics* 77, 129–138. <https://doi.org/10.1111/j.1370-4788.2006.00300.x>
- Henderson - 1993 - Social innovation and citizen movements.pdf, n.d.
- Henderson, H., 1993. Social innovation and citizen movements. *Futures* 25, 322–338. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(93\)90140-O](https://doi.org/10.1016/0016-3287(93)90140-O)
- Kasim, R.S.R., Rahim, S.A., Shiratuddin, N., n.d. Youth Living in the Marginalised Communities. *Journal of Social Sciences* 192.
- Lettice, F., Parekh, M., 2010. The social innovation process: themes, challenges and implications for practice. *IJTM* 51, 139. <https://doi.org/10.1504/IJTM.2010.033133>
- Mulgan, G., 2006. The Process of Social Innovation. *Innovations: Technology, Governance, Globalization* 1, 145–162. <https://doi.org/10.1162/itgg.2006.1.2.145>
- Phillips, W., Alexander, E.A., Lee, H., 2019. Going It Alone Won't Work! The Relational Imperative for Social Innovation in Social Enterprises. *J Bus Ethics* 156, 315–331. <https://doi.org/10.1007/s10551-017-3608-1>
- Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D., 2012. L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations* 38, 15. <https://doi.org/10.3917/inno.038.0015>
- Rollin, J., Vincent, V., 2007. Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec. Réseau québécois en innovation sociale, Québec.